

Don du sang en entreprise : un acte citoyen au service de la santé publique

Le 14 juin : journée mondiale du donneur de sang

Chaque année, le 14 juin marque la Journée mondiale du donneur de sang, instaurée en 2004 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette date rend hommage à Karl Landsteiner (1868–1943), médecin et biologiste autrichien, lauréat du prix Nobel de médecine, qui a découvert les groupes sanguins ABO 【1】. Cette journée vise à remercier les donneurs de sang volontaires et bénévoles pour leur geste salvateur, tout en sensibilisant l'opinion publique à la nécessité de dons réguliers, sûrs et accessibles.

Un besoin quotidien, une ressource vitale

Les produits sanguins labiles (PSL) sont irremplaçables. Ils permettent chaque année de soigner près d'un million de patients en France 【2】. Les indications sont nombreuses :

- traitement des cancers (chimiothérapies, greffes de moelle) ;
- hémorragies aiguës (accidents, accouchements, actes chirurgicaux) ;
- anémies chroniques (drépanocytose, insuffisance médullaire) ;
- soins intensifs, pédiatrie, grands brûlés ;
- situations de catastrophes ou urgences sanitaires 【3】.

L'organisation transfusionnelle française

En France, la gestion du sang est confiée à l'Établissement Français du Sang (EFS). Créé en 2000, l'EFS est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous tutelle du ministère de la Santé. Il est responsable de la collecte, la préparation, la qualification, le stockage et la délivrance des produits sanguins. Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires, dont 1 500 dans la région Grand Est 【4】.

Pourquoi donner son sang ?

Malgré une forte adhésion de principe au don du sang (plus de 80 % des Français considèrent ce geste indispensable), seuls 4 % accomplissent effectivement un don chaque année 【5】. Actuellement, 3 millions de dons sont nécessaires pour couvrir les besoins annuels. Il n'existe aucun substitut artificiel au sang humain, et les produits collectés ont une durée de vie courte :

- 42 jours à 4 °C pour les concentrés de globules rouges (CGR) ;
- 5 à 7 jours maximum à 22–24 °C en agitation constante pour les concentrés de plaquettes (CP), ce qui rend leur gestion logistique particulièrement délicate. ;
- jusqu'à 1 an en congélation pour le plasma.

Chaque poche de sang total est traitée après le prélèvement : elle est déleucocytée (filtrée pour éliminer les globules blancs susceptibles de provoquer des réactions immunitaires), puis centrifugée afin de séparer les trois principaux composants sanguins à visée thérapeutique :

1. Le concentré de globules rouges (CGR)

Issu du sang total, le CGR est utilisé pour corriger une anémie aiguë ou chronique et compenser une perte sanguine importante (traumatismes, hémorragies obstétricales ou digestives, interventions chirurgicales lourdes, cancers). Le CGR est le produit le plus transfusé en France.

2. Le concentré de plaquettes (CP)

Les plaquettes peuvent être obtenues soit par « pooling » de plusieurs dons de sang total, soit par prélèvement par aphérèse chez un donneur unique. Elles sont indiquées pour prévenir ou traiter les hémorragies chez les patients atteints de thrombopénie sévère, notamment dans le cadre de leucémies, chimiothérapies, ou de greffes de moelle osseuse.

3. Le plasma

Le plasma thérapeutique peut être obtenu à partir du sang total ou par aphérèse. Il est ensuite congelé pour former du plasma frais congelé (PFC), utilisé en transfusion dans les troubles graves de la coagulation, les hémorragies massives, ou les transfusions chez les grands brûlés. Le groupe AB, donneur universel de plasma, est particulièrement recherché dans ces situations d'urgence.

Il existe également du plasma, destiné à être fractionné en laboratoire pour produire des médicaments dérivés du plasma, tels que :

- l'albumine, utilisée dans les états de choc hypovolémique ou les cirrhoses avancées ;
- les immunoglobulines, pour traiter les déficits immunitaires ou les maladies auto-immunes ;
- les facteurs de coagulation, indispensables chez les patients hémophiles ou atteints de troubles rares de l'hémostase.

Une action de santé publique en entreprise

La santé au travail joue un rôle important dans l'organisation de collectes mobiles ou dans la promotion du don de sang auprès des salariés. Organiser une collecte en entreprise, c'est :

- renforcer la visibilité des services de santé au travail ;
- participer activement à la lutte contre la pénurie de PSL ;
- fidéliser des donneurs réguliers, ce qui est aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique, dans un contexte de vieillissement de la population et d'évolution des pratiques médicales [6] .

Comment se déroule un don de sang ?

Un don de sang total dure environ 45 à 60 minutes, répartie en 4 étapes :

1. Accueil administratif et inscription
2. Questionnaire médical et entretien pré-don
3. Prélèvement (10 minutes environ)
4. Collation – Surveillance post-don (15 à 20 minutes)

Conditions et contre-indications au don

Le don de sang repose sur des critères stricts définis par une directive européenne commune à tous les États membres **【7】** .

Ces critères visent deux objectifs essentiels :

- **Protéger le receveur (sécurité transfusionnelle)**

Il s'agit d'écarter tout risque de transmission d'agents infectieux ou de substances indésirables à un patient fragilisé.

Contre-indications médicales pour le receveur :

- Fièvre ou infection en cours (< 2 semaines)
- Prise récente d'antibiotiques ou de Roaccutane®
- Chirurgie ou soins dentaires récents (risque de bactériémie)
- Maladies transmissibles (VIH, hépatites B ou C, syphilis...)
- Vaccination récente (rougeole, fièvre jaune, BCG, etc.)
- Traitement par hormones de croissance ou antécédent de greffe
- Risque de maladie à prion (Creutzfeldt-Jakob, greffe de dure-mère ou cornée, neurochirurgie avant 2001)
- Antécédent de transfusion

Contre-indications liées aux pratiques personnelles :

- Tatouage, piercing ou acupuncture récents (< 4 mois)
- Usage de drogues par voie injectable
- Multipartenariat sexuel dans les 4 derniers mois
- Échange sexuel contre rémunération ou avec partenaires à risque

Contre-indications liées aux voyages :

- Séjour récent dans des zones à risque : paludisme, dengue, chikungunya, Zika, West Nile virus...
- Séjour prolongé au Royaume-Uni entre 1980 et 1996 (> 1 an)

Liste complète mise à jour sur : efs.sante.fr

- **Protéger le donneur (préservation de sa santé)**

Le don de sang, **entraîne un prélèvement de 420 à 480 mL**, des précautions spécifiques sont donc en place.

Critères de protection du donneur :

- Poids ≥ 50 kg requis pour assurer un volume prélevé compatible avec la masse sanguine
- Avoir mangé et être bien hydraté (éviter les malaises vagues)
- Entretien médical pré-don obligatoire
- Hémoglobine vérifiée par HemoCue® pour les primo-donneurs ou en cas d'antécédent d'anémie

Fréquence des dons (sang total) :

- Jusqu'à 6 fois par an pour les hommes
- Jusqu'à 4 fois par an pour les femmes

Cette différence repose sur des facteurs physiologiques : cycles menstruels, stock martial plus limité, et volume sanguin inférieur à IMC équivalent (≈ 75 mL/kg chez l'homme, ≈ 70 mL/kg chez la femme).

En pratique : organiser une collecte en entreprise

Voici les recommandations clés :

- Compter 4% de donneurs potentiels parmi les effectifs
- Prévoir au minimum 40 personnes volontaires pour le don et présentes le jour J ;
- Assurer l'accessibilité, la sécurité, le chauffage, l'éclairage, les issues de secours ;
- Prévoir l'accompagnement logistique et humain avec l'EFS.

Le rôle central de l'infirmier en santé au travail :

- faciliter la coordination sur site (interface entre l'EFS et l'entreprise) ;
- identifier les profils volontaires et mobiliser les donneurs grâce à une connaissance fine de la population salariale ;
- renforcer le secret médical en cas d'ajournement ;
- être un ressource en cas d'évènement indésirable, aux côtés de l'équipe de l'EFS.

Le don de sang est toujours anonyme, libre et gratuit. Aucune compensation ni incitation ne peut être proposée : c'est un principe déontologique fondamental.

Limites du don en entreprise : Seul le sang total est collecté en entreprise.

Pour des raisons techniques, il n'est pas possible de collecter du plasma ou des plaquettes par aphérèse en entreprise (appareils lourds, temps prolongé, faible rendement). Les salariés motivés peuvent être orientés vers la Maison du Don la plus proche pour ce type de prélèvement.

Retour d'expérience : organiser une collecte de sang en entreprise, vu du terrain

En tant qu'infirmier de santé au travail, j'ai eu l'occasion d'accompagner plusieurs collectes de sang en milieu professionnel, en lien avec les équipes de l'EFS. Voici quelques enseignements pratiques et réalités de terrain utiles à connaître pour les collègues souhaitant s'engager dans cette démarche.

1. Tous les établissements ne peuvent pas accueillir une collecte

Une collecte mobile ne peut être envisagée que dans les entreprises suffisamment grandes pour garantir un minimum de donneur. Cela représente rarement plus de 4% des effectifs, sauf exceptions dans certaines régions comme l'Alsace-Moselle, où le tissu associatif bénévole est très dynamique avec un taux de 6%.

2. Pour les petites structures, orientez vers les collectes de proximité

Quand le seuil d'organisation interne n'est pas atteint, mieux vaut orienter les salariés motivés vers les collectes mobiles locales ou vers la Maison du don la plus proche. Une bonne communication suffit à générer de l'engagement, sans logistique lourde.

3. Le profil type du donneur est rural... et vieillissant

L'EFS rappelle que si chaque personne enregistrée dans ses fichiers donnait une fois par an, la France serait en autosuffisance. En réalité, les donneurs réguliers sont rares, souvent ruraux, âgés et bien informés. Le renouvellement générationnel est un défi majeur.

4. La consommation de sang : des idées reçues à déconstruire

Contrairement aux idées reçues, les accidents graves et les chirurgies lourdes ne sont pas les principaux consommateurs de produits sanguins. Ce sont les personnes âgées atteintes de pathologies chroniques (notamment cancers et maladies hématologiques) qui représentent aujourd'hui la majorité des besoins en produits sanguins labiles (PSL) 【8】. Parallèlement, la chirurgie moderne tend à être moins hémorragique, et l'usage de dispositifs comme l'autotransfusion peropératoire se généralise.

5. Un acte invisible qui rend visible notre métier

Organiser une collecte, c'est rendre visible le rôle du service de santé au travail, agir en faveur de la santé publique et promouvoir des valeurs d'éthique et de solidarité.

Une démarche citoyenne, éthique et solidaire

Organiser une collecte de sang en entreprise, c'est agir concrètement pour la santé publique, faire connaître les missions du service de santé au travail, et favoriser l'engagement sociétal des collaborateurs. La transfusion n'a pas de prix, mais elle a un coût, une logistique, et surtout une dépendance à la générosité de chacun.

Rédacteur :

Guilhem LANDRY, IST Mars Wrigley, Webmaster adjoint du GIT



Références

1. Landsteiner K. Zur Kenntnis der antifermentativen, lytischen und agglutinierenden Wirkungen des Blutserums und der Lymphe. Zbl Bakt. 1900;27:357-62.
2. Établissement Français du Sang. Don du sang, pourquoi donner ? Disponible sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>
3. World Health Organization. Blood safety and availability. WHO Fact Sheet. 2024.
4. EFS Grand Est. Chiffres régionaux. Disponible sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>
5. Ministère des Solidarités et de la Santé. Rapport annuel sur l'état de la transfusion en France. 2023.
6. Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Suivi de l'autosuffisance en produits sanguins labiles. 2022.
7. Directive 2004/33/CE de la Commission du 22 mars 2004 portant application de la directive 2002/98/CE en ce qui concerne certaines exigences techniques pour le sang et les composants sanguins.
8. Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole. Le saviez-vous ? Disponible sur : <https://www.ffdsb.org>

Résumé

À l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang du 14 juin, cet article propose une analyse approfondie du rôle que peuvent jouer les services de santé au travail dans la promotion du don du sang en entreprise.

Alors que seuls 4 % des Français donnent leur sang chaque année, l'enjeu de l'autosuffisance en produits sanguins labiles (PSL) reste un défi de santé publique. À travers une approche scientifique et opérationnelle, l'auteur décrit le fonctionnement de la filière transfusionnelle française, la préparation des CGR, plaquettes et plasma, les indications thérapeutiques associées, et les critères d'aptitude au don visant à garantir la sécurité du receveur comme celle du donneur.

L'article s'achève par un retour d'expérience terrain détaillé sur l'organisation de collectes en milieu professionnel, soulignant les bénéfices en termes de visibilité du service de santé au travail, de mobilisation collective, et d'engagement citoyen.

Mots-clés :

Don du sang – Santé au travail – Produits sanguins labiles – Transfusion – CGR – Plasma – Plaquettes – Aphérèse – Sécurité transfusionnelle – Prévention – Collecte mobile – Citoyenneté – Éthique – Infirmier de santé au travail – GIT – EFS